

# Toumaï Action



Toumaï - l'Ancêtre  
des Humains

## Lettre mensuelle au service de la recherche et du développement éditée par le Centre National d'Appui à la Recherche (CNAR)

Président d'honneur : Pr Michel Brunet

Directeur de publication : Dr Baba El-hadj Mallah

Avec le soutien du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Tchad

N° 004 - février 2007

Distribution gratuite

### Premières recommandations du Comité Scientifique du SNRA

*Dr Djondang Koye, Président du Bureau*

Le Comité Scientifique du Système National de la Recherche Agricole (SNRA) s'est réuni pour la première fois les 6-7 décembre 2006, juste après la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive – voir *Toumaï Action N°2, décembre 2006*. Étaient présents à la réunion : Pr Facho BALLAM (président), Dr Mbaïlaou BAI-GUINAM (rapporteur), Mme Khadija GUIRSIMI (rapporteur), Pr GONGNET Gbeukoh Pafou, Dr Seyni L. BOUKAR, M. Michel HAVARD (CIRAD), Pr Han van DIJK (Pays-Bas), Dr Géraud MAGRIN (CIRAD).

Outre l'évaluation des dossiers constitués dans le cadre de l'action « plans de formation diplômante 2007 », menée par le SNRA avec le concours du projet ARS-2T, le comité scientifique a donné des orientations pour guider les premiers des membres nouvellement élus. Il est important de donner une large diffusion de ces orientations en reprenant les termes du « Rapport N°1 » fourni par le comité.

En introduction, le comité souligne que le SNRA du Tchad est conçu comme un réseau de recherche-développement, dont l'objectif général est d'améliorer la recherche pour le développement rural au Tchad. Ses objectifs spécifiques consistent à favoriser la transversalité des recherches, les synergies entre institutions et disciplines (sciences bio-techniques et sciences sociales).

En terme de contenu, il sera constitué de programmes et projets fédérateurs, pour réaliser les objectifs du PMTRA, du DSRP et des documents de planification sectoriels concernant le développement en milieu rural. Le SNRA constituera aussi un lieu de partage d'informations pour la communauté scientifique, les utilisateurs des résultats de la recherche et les bailleurs.

Il importe d'animer le réseau à travers de premières actions destinées à définir ses règles de fonctionnement et à harmoniser la programmation de la recherche. Cette dernière devra mettre en adéquation les ressources humaines disponibles et les priorités retenues au niveau national, à travers la définition des plans de formation et de recrutement.

Comme activité pour l'année 2007, le Comité scientifique recommande, primo, la mise en place d'une unité légère mais permanente de liaison pour mettre en œuvre les activités du Bureau du SNRA. La personne désignée devrait pouvoir remplir cette fonction à temps plein, et disposer de bonnes conditions de travail (électricité, internet, téléphone) ; elle serait notamment chargée de veiller à la gestion et à l'actualisation du site web du SNRA. Secondo, un séminaire des membres du Bureau du SNRA devrait être organisé au premier trimestre 2007 pour préciser les modalités de fonctionnement du réseau, la mise en place du secrétariat et faire des propositions sur l'organisation de la circulation de l'information au sein du réseau ; un cadre scientifique devra être identifié pour assumer le rôle de point focal du SNRA pour la diffusion de l'information scientifique et des avis d'appel d'offres, les relations avec les institutions partenaires.

Le Bureau est invité à se prononcer ensuite sur un des deux schémas suivants :

- réalisation d'un zonage du territoire national ;
- organisation d'ateliers par zone pour identifier les besoins de recherche ;
- organisation d'un atelier national de consolidation à N'Djaména ;
- suivi d'un atelier de traduction des besoins des acteurs en termes de projets de recherche pluridisciplinaires (chercheurs seulement).

Organiser un atelier, qui réunira l'ensemble des chercheurs membres du SNRA. Il s'agira alors de partager les enjeux de la création du réseau et de travailler sur l'harmonisation de la méthodologie de programmation au sein du SNRA. Le produit attendu de cet atelier sera la structuration des recherches en axes, programmes et projets favorisant la transversalité (recherche pluridisciplinaires, pluri-institutionnelle).

Un des enjeux sera d'améliorer la cohérence et la lisibilité de la programmation de la recherche agricole au Tchad, à traduire dans un document de présentation du SNRA, qui devra être réalisé.

Organiser un atelier consacré à la question des ressources humaines disponibles pour atteindre les objectifs du SNRA. En matière de recrutement comme en matière de formation, il conviendra de débattre des moyens de parvenir à un meilleur équilibre entre disciplines – au bénéfice des sciences sociales, actuellement sous-représentées au sein des équipes du SNRA, ou de l'environnement – ainsi que de la mise en adéquation des ressources humaines (vieillesse des équipes, à renouveler) par rapport aux besoins.

On discutera notamment les dispositions à prendre pour appuyer la formation des étudiants inscrits dans des domaines sous-représentés mais qui sont sans ancrage dans les institutions du SNRA.

Un appel à candidature sera lancé pour des projets de recherche intégrant les préoccupations du SNRA et évalué par le Comité scientifique.

## Les enjeux en moyen terme pour le SNRA

- la programmation scientifique nationale 2008-2012, à partir des ateliers menés en 2007 ;
- la mise en place des mécanismes d'animation et d'évaluation du SNRA ;
- la valorisation scientifique des résultats de recherche (en termes de publications, fiches techniques ou autres supports de vulgarisation, de prix d'excellence pour la recherche);
- la valorisation en terme de développement : organisation de forums d'utilisateurs ciblés selon leurs intérêts ; nouveaux moyens à initier pour mieux valoriser des résultats de la recherche.

**Last but not least**, on devra mettre en place un système d'évaluation des chercheurs et des équipes prenant en compte l'ensemble des métiers (recherche, enseignement, vulgarisation, etc.).

Les premières recommandations sont pertinentes ; elles ont déjà permis au Bureau de se mettre rapidement au travail..

\*\*\*\*\*

## Suite du Glossaire proposé par le CNAR sur les Terminologie Energétiques les plus couramment utilisées

**Capacité de production soutenable** : niveau de production maximum possible sur une période d'un an ; quantité physique comprenant pétrole, condensats et liquide de gaz naturel.

**Capacité oisive** : différence entre la capacité soutenable et la production effective.

**Co-entreprise** : association conclue entre les sociétés dans le but de répartir les risques et /ou les engagements financiers. Ces associations peuvent également exister entre Etats (directement ou par le biais d'organisme public ou des sociétés nationales).

**Coefficient de capitalisation des résultats :** rapport entre les cours en bourse des actions d'une société et son bénéfice net par action.

**Coefficient de liquidité générale :** actif réalisable + actif disponible + stock/dette à court terme.

**Compensation :** en matière de commerce international, il y a compensation lorsqu'une vente à un pays étranger n'est possible que si le fournisseur importe des produits locaux pour une valeur en rapport avec ses livraisons.

Les opérations de compensation portant sur le pétrole sont apparues au début des années soixante avec les pays de l'Est. Elles se sont multipliées en 1983-1984. Le mot "troc" (barter en anglais) est souvent employé pour désigner ce type d'accord.

**Distillat :** liquide obtenu par "soutirage" latérale d'une colonne de distillation. On distingue les distillats (essence naphta, solvant) et les distillats moyens (Kérosène et gaz-oil).

**Durée de vie de réserve :** c'est le quotient des réserves (en générale prouvées) sur la production annuelle.

**Ethanol** (alcool éthylique) : alcool obtenu après fermentation et distillation des plantes contenant du glucose : canne à sucre, betterave, etc. L'éthanol peut être mélangé à des produits pétroliers ou utilisée directement, comme carburant dans les moteurs adaptés.

**Energie finale :** énergie utilisée par les consommations finales dans leurs équipements (énergie secondaire ou primaire utilisée directement, c'est-à-dire sans transformation préalable).

**Energie Commerciale :** terme souvent employé pour énergie conventionnelle (pétrole, gaz, charbon, électricité et vapeur) ; au sens strict, il correspond à l'énergie faisant l'objet d'une transaction marchande.

## L'Atelier International sur l'Avenir des Biopesticides pour la Lutte Contre le Criquet Pèlerin du 12 au 15 février 2007 (Saly, Sénégal)

*Brabim Hassan MOADJIR, Coordonnateur du projet AELP  
SOUGNABE Souqibé Pabamé, Chercheur à l'ITRAD  
Mahamat KODOKOT Ory, Agent de la DPVC*

L'atelier international sur l'avenir des biopesticides pour la lutte contre le Criquet Pèlerin s'est tenu du 12 au 15 février 2007 à l'Hôtel Palm Beach à Saly au Sénégal.

Cet atelier organisé par la FAO, sous l'égide de Orthopterists' Society a regroupé les participants venus de l'Europe (France, Allemagne, Italie, Grande Bretagne, Pays Bas), Australie et de l'Afrique (Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Mali, Soudan, Burkina Faso, Tchad, Sénégal, Gambie, Kenya), Brésil et des USA.

L'objectif de l'atelier est de consolider le potentiel d'utilisation des biopesticides et de PAN dans la lutte contre le Criquet Pèlerin.

### Séances des présentations orales

Les travaux de l'atelier se sont déroulés sous la présidence du Secrétaire Permanent du Comité Sahélien des Pesticides (CSP). Ils ont principalement porté sur :

- Les leçons apprises suite aux expériences présentes et passées avec des produits à base de *Metarhizium* :
  - Revue de l'efficacité du *Metarhizium anisopliae* var. *acridum* contre les locustes et sautériaux ;
  - Utilisation opérationnelle du *Metarhizium* en Australie.
- La façon d'améliorer et consolider l'approvisionnement en *Metarhizium* comme mesures alternatives :
  - Coûts et bénéfices des biopesticides : deux coûts sont associés à l'application des pesticides (coûts directs et indirects).
  - Initiatives en cours pour créer une chaîne d'approvisionnement de Green Muscle
  - Dispositions réglementaires sur la certification des biopesticides dans les pays membres du CILSS.

## Plan d'action (2007-2008)

A l'issue de cet atelier un plan de stratégie et d'action pour 2 ans (2007-2008) a été élaboré et a pour seul objectif de renforcer l'utilisation des biopesticides pour la lutte contre le Criquet Pèlerin.

Cet objectif a été décliné en trois (3) axes stratégiques qui sont :

- Des stratégies adaptées d'utilisation des biopesticides sont définies et mises en œuvre;
- La mise à la disposition des biopesticides ;
- La mise en place d'un système de commercialisation et d'utilisation des biopesticides.

Dans ce plan d'action la recherche-développement, le renforcement des capacités et la commercialisation du biopesticide tiennent une place de choix.

## Recommandations

Les participants à l'atelier, prenant en compte les résultats acquis, suite aux exposés, présentations et discussions, recommandent :

- Aux autorités responsables :
  - de rechercher des voies et moyens pour mettre en œuvre le plus rapidement possible le plan d'action proposé qui devrait permettre une mise en application des biopesticides dans le domaine de la lutte contre le criquet pèlerin (en particulier en lutte préventive).
- Dans le domaine de la recherche et du développement :
  - d'améliorer la présente formulation du GM afin d'en faciliter l'utilisation ;
  - d'étudier l'association du GM avec le PAN;
  - de vérifier l'efficacité des biopesticides sur le terrain en conditions opérationnelles selon des méthodes standardisées, de préférence par des équipes multi-organismes ;
  - de coordonner les efforts de recherche.

- Dans le domaine de la disponibilité future et de la qualité des biopesticides :

- d'accélérer les démarches pour une homologation des biopesticides dans tous les pays concernés (en mettant l'accent sur les risques environnementaux) et selon les procédures en vigueur ;
- de promouvoir des normes pour préserver la qualité des produits de la production à l'après vente ;
- de clarifier les procédures d'attribution de licences de production des biopesticides.

Dans le domaine de la commercialisation et du renforcement des capacités :

- de mettre l'accent sur la sensibilisation et la formation en utilisation des biopesticides des différents acteurs impliqués dans la lutte contre le criquet pèlerin ;
- d'engager des réflexions et actions sur les procédures qui permettront de disposer en temps utile de biopesticides pour les opérations de lutte contre le criquet pèlerin.

## Remerciements

Tous nos remerciements vont au projet AELP/Tchad de la Banque Mondiale pour avoir consenti son soutien financier à notre participation à cet important atelier pour notre pays.

### La semaine de la francophonie

- Vendredi 16 mars au Centre Catholique Universitaire de Sabangali: Journée paléanthropologie de 9h à 16h. Exposition et projection du documentaire "Toumai, le nouvel ancêtre" suivie d'un débat.
- Lundi 19 mars au Centre Catholique Universitaire: Animation d'une conférence intitulée les Systèmes d'Information Géographique au service du développement durable suivie d'un débat. (CNAR)
- Jeudi 22 mars au Centre Catholique Universitaire de Sabangali : Journée paléanthropologie de 9h à 16h. Exposition et projection du documentaire "Toumai, le nouvel ancêtre" suivie d'un débat.
- Jeudi 22 mars : Journée mondiale de l'eau